
ACIDUL

Rapport d'activité 2025-2026

Composition du Comité

Le Comité d'ACIDUL a été élu par son Assemblée générale du 22 octobre 2025. Par ordre alphabétique, il est composé de Hazem Chikhaoui (SSP), Darius Devos (SSP), Josefa Terribilini (Lettres), Gaëlle Valterio (FDCA), Philipp Walch (FBM), Mathilde Zbaeren (Lettres). Philipp Walch a été élu en tant que Président, et Hazem Chikhaoui en tant que Trésorier.

Josefa Terribilini et Mathilde Zbaeren ont respectivement quitté le Comité en février 2025 et août 2026. Lucas Bonvin (Lettres), Matthieu Cuénoud (FTSR), Flavio Ferreira (FBM), Elise Guillard (FTSR) et Margaux Roulet (FBM) se sont impliqués dans les activités du Comité dans le courant de l'année académique.

Engagement du Comité à l'UNIL et au niveau national

Le Comité s'est réuni deux fois par mois pour la gestion courante des dossiers, sauf en août, en janvier et en juillet. Depuis la dernière Assemblée générale, il a rencontré, en présence de la Secrétaire générale, quatre fois la Direction pour aborder la question des conditions de travail du corps intermédiaire (augmentation des tarifs du prêt interbibliothèque à la BCUL, fonction de chercheur ou chercheuse FE senior et junior, usage de la taxe de soutenance de thèse, résultats de l'enquête d'actionuni sur la santé mentale des chercheurs et chercheuses en Suisse, situation financière des doctorant·es au bénéfice d'une bourse, etc.) et la situation budgétaire, compte tenu des coupes importantes prévues pour l'UNIL.

En mai, le Comité et la Secrétaire générale se sont entretenus avec le futur recteur, Prof. Christophe Champod, sur des thématiques touchant le corps intermédiaire : inégalités entre statuts de doctorant·e, situation financière des boursiers et boursières, traitement des plaintes pour harcèlement, fonctionnement des commissions, souveraineté numérique, liens entre l'UNIL et les élu·es du Grand Conseil et du Conseil d'État, etc.

En mai également, le Comité a rencontré le Conseiller d'État en charge de la formation, M. Frédéric Borloz, pour lui présenter les conséquences à prévoir des coupes budgétaires à l'UNIL.

Les membres du Comité ont été actifs dans plusieurs commissions consultatives de la Direction, dans des associations du corps intermédiaire agissant au niveau facultaire, et au sein du Conseil de l'Université.

Au niveau national, le Président s'est impliqué dans le comité de la faîtière nationale actionuni ainsi que dans l'Assemblée des délégués du FNS. La Secrétaire générale a pour sa part intégré

un groupe de travail portant sur un rapport du Conseil suisse de la science sur la situation des doctorant·es en Suisse.

Cas individuels et bénévolat juridique

L'appui à ses membres forme une partie importante de l'activité d'ACIDUL et constitue une part essentielle du cahier des charges du Secrétariat général. Entre septembre 2025 et août 2026, la Secrétaire générale a conseillé et soutenu 89 personnes dans le cadre de difficultés liées par exemple à la direction de thèse, au contrat de travail, au cahier des charges, au permis de séjour, aux discriminations et au harcèlement. Les droits au chômage ainsi qu'à l'arrêt maladie et accident sont aussi des domaines qui suscitent souvent des interrogations. La durée du soutien varie entre un échange par mail, par téléphone ou au bureau, et un suivi sur plusieurs mois, avec des échanges réguliers.

La Secrétaire générale a prêté main-forte à une revendication collective, qui concernait le télétravail dans une faculté ayant des règles très inégales en la matière, certaines personnes pouvant s'organiser librement tandis que d'autres n'ont pas droit au télétravail. Le dossier est désormais entre les mains de l'association du corps intermédiaire de la faculté.

Depuis mai 2022, Lisa Harrison, avocate et juriste à l'Office fédéral de la justice, épaula la Secrétaire générale dans le traitement de cas complexes sur le plan juridique. Son engagement bénévole, extrêmement apprécié, exige de sa part un investissement d'une heure par mois en moyenne.

Le Comité souhaite réitérer sa profonde gratitude à la Secrétaire générale pour son empathie, son travail infatigable, son dévouement et son ouverture d'esprit. Nous sommes convaincu·es que, sans ses efforts, l'Association ne pourrait fonctionner. Sa compassion et son soutien indéfectible rendent notre engagement possible.

Échanges avec les associations facultaires du corps intermédiaire

ACIDUL a organisé en automne et au printemps deux rencontres avec les associations du corps intermédiaire actives dans les facultés de l'UNIL et les représentant·es du corps intermédiaire au sein du Conseil de l'Université.

Parmi les thématiques traitées en 2025-2026, on compte la création d'une deuxième fonction d'assistant·e diplômé·e en FBM, les coupes budgétaires fédérales et cantonales, le cahier des charges des premiers et premières assistantes, l'enquête de la faîtière sur la santé mentale des chercheurs et chercheuses en Suisse, et la situation des doctorant·es au CHUV et à Unisanté.

Mobilisations contre les coupes fédérales et cantonales dans la formation et la recherche

Les coupes annoncées fin 2024 par le Conseil fédéral ont malheureusement été suivies d'une annonce, durant l'été, de coupes cantonales. Initialement, le Canton proposait une coupe de 24 millions de francs pour l'UNIL.

ACIDUL, la FAE et le Syndicat des services publics (SSP) ont lancé à la rentrée de septembre une pétition contre les coupes budgétaires. Plusieurs stands d'information ont été organisés afin de sensibiliser la communauté UNIL aux coupes prévues et à leurs effets sur l'ensemble des corps.

Une tournée des bureaux a également été organisée dans plusieurs bâtiments. La pétition, signée par 3'603 membres de l'UNIL, a été remise au Grand Conseil en novembre, et présentée à la Commission des pétitions du Grand Conseil en février.

Le 26 septembre, dans le cadre des mobilisations, ACIDUL, la faîtière actionuni et le SSP ont invité l'économiste français Thomas Porcher à présenter son récent ouvrage *Le Vacataire. Expérience vécue de la précarité à l'Université*. La présentation, organisée en ville et ouverte à tous et toutes, était animée par le Président d'ACIDUL ainsi que la Coprésidente d'actionuni.

Une journée de mobilisations a eu lieu le 1^{er} octobre à l'UNIL contre les coupes cantonales et à Berne contre les coupes fédérales. En plus de participer aux mobilisations, des membres du Comité ainsi que la Secrétaire générale ont donné plusieurs interviews à la presse.

Le 28 octobre, ACIDUL a décidé de soutenir activement les grèves qui se profilaient à l'UNIL, par exemple en faisant circuler les informations sur les dates de jours de grève, la procédure à suivre pour se mettre en grève, et l'état des discussions avec l'État.

De nombreuses actions ont eu lieu sur le campus et en ville : articles de presse (dont une [tribune](#) dans *Le Temps* signée par ACIDUL et d'autres associations du corps intermédiaire de l'UNIL), sept jours de grève, plusieurs mobilisations sur le campus et devant le Grand Conseil, et trois manifestations réunissant plusieurs dizaines de milliers de personnes en ville.

Malgré ces mobilisations historiques, la nouvelle est tombée le 17 décembre : la majorité des coupes budgétaires, dont celles prévues pour l'UNIL, ont été validées par le Grand Conseil. Les coupes pour l'UNIL s'élèvent finalement à 13 millions de francs pour 2026.

Durant le semestre de printemps, ACIDUL est allée à la rencontre des décanats afin de confirmer les mesures décidées à l'interne à la suite des coupes, qui avaient jusque-là été communiquées de manière officieuse seulement par ses membres. Le corps intermédiaire semble être le corps le plus touché, devant faire face à des gels de postes tant au niveau du corps intermédiaire qu'au niveau professoral, source d'opportunités de carrière.

La chronologie et le détail des mobilisations peuvent être trouvés sur le site d'ACIDUL, ainsi que la liste des mesures prévues dans chaque faculté.

Accès à l'indemnité I pour les doctorant·es avec un contrat CHUV ou Unisanté

Les négociations à ce sujet remontent au printemps 2024, quand ACIDUL a appris qu'un grand nombre de doctorant·es avec un contrat CHUV ou Unisanté n'avait pas accès à l'indemnité I malgré les tâches d'assistanat que beaucoup prenaient en charge. Plusieurs échanges ont eu lieu avec la Direction, le décanat FBM ainsi que le CHUV et Unisanté. Une simple question et une interpellation ont été déposées au Grand Conseil.

Au printemps, ACIDUL a lancé un appel pour connaître le nombre de doctorant·es qui souhaitait recevoir une rémunération pour les tâches d'assistanat qu'ils et elles assuraient. Au total, 55 personnes ont répondu à notre demande. Chaque année, ces 55 personnes accomplissent plus de 11'000 heures de travail non rémunérées pour le CHUV et Unisanté : enseignement, encadrement d'étudiant·es, organisation de colloques, prise de PV des réunions, etc.

Devant les refus répétés d'agir de la part des deux institutions, ACIDUL, désormais associée dans ce dossier au Syndicat des services publics, a demandé au CHUV et à Unisanté d'appliquer le même système qu'à l'UNIL : donner accès à l'indemnité I à l'ensemble des doctorant·es. Le délai pour une prise de position de leur part est fixé au 31 août 2026.

Création d'une deuxième fonction d'assistant·e diplômé·e « FBM »

Un groupe de travail de la FBM a soumis à la Direction une demande de création d'une fonction supplémentaire d'assistant·e diplômé·e. Cette deuxième fonction répond à une demande du décanat, qui veut rémunérer de façon identique l'ensemble des doctorant·es, leur cahier des charges étant identique, avec 80% de temps consacré à la thèse et 20% à l'assistanat. Pour ce faire, la Faculté engage aujourd'hui les assistant·es diplômé·es à 90% pour un travail à 100%, ce qui est illégal.

ACIDUL s'est toujours engagée en faveur d'un statut unique de doctorant·e, mais s'est vivement opposée au projet du groupe de travail, qui, sous couvert d'un traitement égalitaire, ne propose en réalité qu'une réduction de salaire par rapport à la fonction actuelle d'assistant·e diplômé·e. ACIDUL et six autres associations du corps intermédiaire de l'UNIL se sont donc opposées à la création de ce statut, qui viendrait s'ajouter à la trentaine de statuts déjà existants pour les chercheurs et chercheuses à l'UNIL.

Mi-juillet 2026, ACIDUL a appris que la situation des doctorant·es engagé·es à 90% pour un travail à 100% était connue de la Direction de l'UNIL en 2017 déjà. Elle aurait donc dû être réglée depuis longtemps. Le 29 juillet, ACIDUL et le SSP ont fait parvenir un courrier au décanat de la FBM, demandant l'engagement à 100% des assistant·es diplômé·es travaillant à 100%, en conformité avec la loi. Pour l'heure, leur réponse se fait attendre.

Conseils pratiques pour les membres confrontés à des comportements abusifs

Le harcèlement et les discriminations font malheureusement partie du quotidien de certain·es chercheurs et chercheuses. ACIDUL et le Syndicat des services publics ont rédigé ensemble une liste de conseils pratiques permettant de se protéger et/ou d'agir à l'UNIL, qui peut être trouvée sur [notre site Internet](#).

Sortie semestrielle pour les membres

Le Comité a décidé de pérenniser ces sorties, qui permettent à 10-15 membres de l'Association de rencontrer des chercheurs et chercheuses d'autres facultés. La plupart des participant·es viennent de commencer leur travail à l'UNIL.

Le 5 décembre, ACIDUL a organisé une balade entre Croy et Romainmôtier, avec un dessert au Café du Prieur, connu pour ses excellentes meringues et tartes à la raisinée. Le 24 avril, ACIDUL a cette fois organisé une balade entre L'Isle et Montricher, suivi d'une visite libre du bâtiment et de la bibliothèque de la Fondation Michalski, et d'une visite guidée de la fromagerie du village, qui s'est terminée par une dégustation d'excellents fromages de la région.

Subvention d'ACIDUL

Après l'acceptation, de la part de la Direction, d'augmenter notre subvention, il a été décidé de mettre un terme au système en vigueur depuis plusieurs années, qui prévoyait qu'une partie de

la subvention provenait de la Direction, tandis qu'une autre transitait par la FAE avant d'arriver dans le compte d'ACIDUL. Désormais, ACIDUL recevra l'entier de sa subvention par la Direction directement.

Échanges avec les associations suisses du corps intermédiaire

Le 11 mars, ACIDUL a accueilli les associations du corps intermédiaire d'autres universités en Suisse. La matinée a été dédiée à la présentation des projets actuels de chaque association, ce qui a ensuite permis de travailler plus à fond les thématiques récurrentes durant l'après-midi : financement des associations et recrutement de membres, liens avec les autorités politiques cantonales, inclusion des associations dans la prise de décision des directions des universités, salaires et statuts des doctorant·es.

Présentation sur les permis de séjour

Le 31 mars et le 28 avril, ACIDUL a organisé une présentation en anglais sur les permis de séjour pour les personnes européennes et extra-européennes, grâce à la juriste spécialisée en droit des migrations, Fiorella Deshagues. Cette dernière a expliqué les règles, très complexes, pour les chercheurs et chercheuses, qui varient selon le pays d'origine, la discipline de recherche et le canton d'habitation.

Les deux présentations ont réuni au total une quarantaine de personnes. Elles ont permis de communiquer des informations ciblées en amont de la présentation sur les droits au chômage.

Présentation sur les droits au chômage

Le 5 mai, ACIDUL a organisé la présentation désormais annuelle sur les droits au chômage. La Nouvelle Association de défense des chômeurs et chômeuses a présenté, en français, le système suisse du chômage, donné des conseils et répondu aux questions du public. Philipp Walch a donné la même présentation en anglais. Au total, environ 60 personnes ont assisté à ces présentations. Fait exceptionnel cette année : la présence d'une journaliste de la RTS, pour la semaine consacrée au monde académique suisse dans l'émission « Vacarme ».

Fonds de solidarité des doctorant·es (FSD)

En 2025-2026, ACIDUL a soutenu financièrement 20 doctorant·es, pour un montant total de 17'726.70 francs.

Défraiement du Comité et des représentant·es dans les commissions

Durant les échanges portant sur le système de subvention de l'Association, la Direction de l'UNIL a maintenu sa ferme opposition à ce que nous défrayions l'engagement de nos membres qui auraient un contrat UNIL. Aussi, cette année, deux personnes seulement ont pu recevoir un défraiement, pour un montant total de 840 francs.

Philipp Walch, Président



Lausanne, le 16 septembre 2026